

LÉGISLATION ÉNERGÉTIQUE: FAQS

Frequently asked questions ou questions souvent posées

Le courrier envoyé par Swissgrid le 8 décembre 2017 à un certain nombre de porteurs de projets enregistrés sur la liste d'attente RPC - rétribution à prix coûtant - a provoqué pléthore de réactions et de questions. En effet, il annonçait la fin prochaine du droit à la RPC. Cette newsletter est donc l'occasion de revenir sur les principaux changements provoqués par la nouvelle LEné (loi sur l'énergie) et ses ordonnances à travers une série de questions.



QU'EST-CE QUE PRONOVO ?

Depuis le 01.01.2018, l'organisme en charge du SRI -système de rétribution à l'injection-, du FFS – financement des frais supplémentaires-, et des garanties d'origine se nomme Pronovo AG, une filiale à 100 % de Swissgrid. C'est donc à Pronovo qu'il faut adresser la réponse au courrier de Swissgrid du 08.12.17

www.pronovo.ch

QUELLES SONT LES CHANCES D'ENTRER DANS LE SRI EN 2018 ?

En juillet 2018, seules les installations qualifiées de « sauteurs de place 2015 » (ce qui signifie que les NAP2 – seconde notification d'avancement- ont été déposées avant le 31.10.15) obtiendront le SRI. Les sauteurs de place 2016 suivront, dans un délai encore incertain. Ce délai est d'autant plus incertain pour les sauteurs suivants.

EST-IL POSSIBLE DE FAIRE UNE DEMANDE DE CI – CONTRIBUTION D'INVESTISSEMENT - ET DE RESTER SUR LA LISTE D'ATTENTE SRI ?

Non, par définition, un site ne peut pas avoir droit aux deux subventions.

QUELS SONT LES SITES POUR LESQUELS LES LIMITES INFÉRIEURES DE PUISSANCE DÉFINISSANT LES DROITS AU SRI OU À LA CI NE S'APPLIQUENT PAS ?

Comme explicité dans l'article 19, alinéa 5 de la LEné et l'article 9 de l'OEnéR -ordonnance sur l'encouragement de la production d'électricité issue d'énergies renouvelables -, ces limites sont supprimées pour les sites dits de type «accessoire» (utilisant les eaux potables, usées, d'irrigation, d'enneigement ou de tunnel) et les centrales de dotation, et également pour ceux implantés sur des cours d'eau déjà exploités ou pour ceux qui n'impliquent pas d'atteinte supplémentaire sur le cours d'eau naturel. A noter que, pour les sites en cours d'eau, la décision appartient au Conseil fédéral.

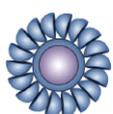
EXISTE-T-IL UNE DÉFINITION DE L'INVESTISSEMENT MINIMAL PERMETTANT DE QUALIFIER UN REMPLACEMENT DE «COMPLET» OU D'UNE INSTALLATION COMME ÉTANT «NOUVELLE» ?

Non, la définition de remplacement «complet» ou d'installation «nouvelle» ne se base pas explicitement sur un montant minimal. La décision appartient à Pronovo en accord avec l'OFEN – Office fédéral de l'énergie- (cf. art. 3 de l'OEnéR) sur la base de l'inventaire des investissements remis par le responsable du projet. A noter que



suisse énergie

Notre engagement : notre futur.



**Programme petites
centrales hydrauliques**
www.petitehydraulique.ch

LÉGISLATION ÉNERGÉTIQUE: FAQS

bien que Pronovo n'exige aucun format particulier pour la déclaration de ces informations, un certain niveau de détails est requis.

EST-IL POSSIBLE D'AVOIR DROIT À LA CI SI LES TRAVAUX ONT DÉJÀ ÉTÉ RÉALISÉS ?

Non, pour avoir droit à la CI, il est indispensable de commencer les travaux après l'accord de l'OFEN. Font exception à cette règle les installations inscrites sur la liste d'attente RPC avant le 31.12.2017 (au plus tard) et mises en service avant cette même date.

En remettant une demande de CI avant le 01.04.2018, les projets ayant remis la NAP2 (ou, par défaut, l'annonce de mise en service) avant le 31.12.2017 seront classés en fonction de la date de soumission de cette NAP2 (ou, par défaut, l'annonce de mise en service).

QUID DES DÉLAIS ?

31.03.2018:

- Pour la réponse au courrier émis par Swissgrid/Pronovo le 08.12.17
- Pour qu'un dossier de demande CI d'un projet «sauteur de place» soit traité en priorité par rapport aux «non-sauteurs»

31.12.2022: date limite pour l'inscription à la SRI

QUELS SONT LES DERNIERS DOCUMENTS LES PLUS PERTINENTS POUR LA PETITE HYDRAULIQUE...

... sur le SRI et sa liste d'attente?

[Rétribution de l'injection \(RPC\) pour petites installations hydrauliques et installations éoliennes, géothermiques et de biomasse](#)

[Rétribution de l'injection \(RPC\) et rétribution unique pour les installations photovoltaïques](#)

... sur la CI ?

[Contributions à l'investissement pour les petites installations hydroélectriques](#)

Et en particulier, les FAQs:

[Fiche d'information du 02.11.2017 émise par l'OFEN et le DETEC](#)

... sur la commercialisation directe ?

[Fiche technique du 22.11.2017 émise par l'OFEN et le DETEC](#)

QUELS SONT LES NOUVEAUX OUTILS DE CALCULS DISPONIBLES ?

Pour le SRI:

[Fichier xls pour le calcul de la SRI émis par Swiss Small Hydro](#)

Pour la CI:

[Fichier «SNA-INFLEX» pour l'inventaire des investissements](#)

OÙ TROUVER UNE SYNTHÈSE PROPRE À LA PETITE HYDRAULIQUE ?

sur le site de Swiss Small Hydro (SSH) selon une mise à jour régulière:

<http://swissmallhydro.ch/fr/infostelle-kleinwasserkraft-2/rahmenbedingungen/>

A QUI POSER DES QUESTIONS ?

Pronovo AG, pour les questions générales, le SRI et le FFS:

www.pronovo.ch; info@pronovo.ch;

Pronovo AG, Dammstrasse 3, 5070 Frick, Tél: +41 848 014 014

Energiebüro AG, pour les CI:

Communauté de travail contributions d'investissement (CT CI) / c/o. energiebüro ag, Hafnerstrasse 60, 8005 Zürich
Tél. 043 444 69 29, ibk@energiebuero.ch

Centres InfoEnergie, pour tout type de questions (coordonnées en fin de ce document)

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR SWISS SMALL HYDRO SUR LA «MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050 DANS LA PRATIQUE»

Le séminaire, qui s'est tenu le 5 décembre 2017, à Olten, a rencontré un franc succès, avec une participation de 130 personnes. En outre, la question des CI y a été particulièrement développée. Toutes les présentations sont téléchargeables depuis le site de l'association à l'adresse:

<https://swissmallhydro.ch/fr/171205-olten-pch-mise-en-oeuvre/>

A noter que le site Web de Swiss Small Hydro comprend une page dédiée à la Stratégie énergétique 2050 et autres sujets légaux, mise à jour en continu.

<https://swissmallhydro.ch/fr/infostelle-kleinwasserkraft-2/rahmenbedingungen/>

BRÈVES

TAUX D'INTÉRÊT POUR LE CI

Sur la base des calculs de l'OFEN et après consultation de l'EiCom, le DETEC définit annuellement différents taux d'intérêt calculés (WACC) conformes au marché et au risque. Ainsi, pour 2018, le calcul des contributions d'investissement pour l'hydroélectricité se base sur un taux d'intérêt de 4.98%.

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-70001.html>

DE NOUVELLES PUBLICATIONS SUR LA PETITE HYDRAULIQUE

Une nouvelle documentation sur la petite hydraulique vient d'être publiée sur le site Web de l'OFEN, visant à dresser une vue d'ensemble des connaissances actuelles, accompagnée d'une bibliographie importante. Ces nouvelles brochures s'organisent autour de 6 modules:

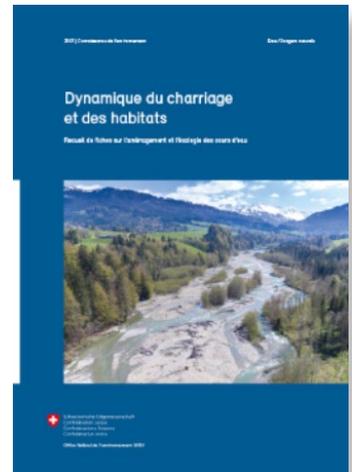
- I. Aperçu de la petite hydroélectricité et de ses acteurs
- II. Aspects techniques
- III. Aspects économiques
- IV. Aspects juridiques et politiques
- V. Environnement et aspects socio-économiques
- VI. Etudes de cas

Disponibles en allemand uniquement, ces documents seront complétés par des versions en français lors du second semestre 2018.

www.bfe.admin.ch/kleinwasserkraft/03834/06991/index.html?lang=fr

NOUVELLES PUBLICATIONS SUR LA RENATURATION DES COURS D'EAU

La dynamique des sédiments et des écoulements déterminent la morphologie des cours d'eau ainsi que leur fonctionnement écologique. La réactivation de cette dynamique pour les rivières entravées par des barrages ou des endiguements et autres rectifications est une condition indispensable à la réussite des renaturations et compte parmi les grands objectifs de la loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau et de la loi fédérale révisée sur la protection des eaux.



Suite au Recueil de fiches sur l'aménagement et l'écologie des cours d'eau, paru en 2012, l'OFEV vient de publier une nouvelle brochure sur le sujet sur la base du projet de recherche «Dynamique du charriage et des habitats», réalisé entre 2013 et 2017. A noter la qualité de la publication, sous forme de fiches largement illustrées, traitant d'exemples concrets et utiles à la pratique.

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/eaux/publications/publications-eaux/fiches-amenagement-ecologie-cours-eau.html>

A noter également qu'Agenda 21 pour l'eau met à disposition en ligne, depuis novembre 2017, une collection d'études de cas en matière d'acquisition de terrains pour les revitalisations de cours d'eau:

<http://plattform-renaturierung.ch/fr/Blog/Blogmeldung-anzeigen?section=blog&cmd=details&id=37>

CHANGEMENTS AU NIVEAU DE LA PROCÉDURE D'INDEMNISATION DE L'ASSAINISSEMENT DES CENTRALES

Avec la nouvelle LEn, entrée en vigueur le 01.01.2018, ce n'est plus Swissgrid, mais l'OFEV qui est chargé de statuer au sujet des indemnités des mesures destinées à assainir les centrales hydrauliques (art. 62, al. 2, LEn). De plus, les indemnités sont désormais régies par l'art. 34 LEn, et les paiements correspon-



dants, portés à la charge du fonds alimenté par le supplément (art. 35, al. 2, let. h, LEnE). A noter que ces modifications ne modifient en rien l'esprit de la réglementation actuelle.

https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/fr/dokumente/wasser/fachinfo-daten/infobrief_renaturierung_dezember17.pdf.download.pdf/Infobrief_Renaturierung_f_dez17.pdf

Se référer à la page sur le site Web de l'OFEV dédiée à «l'Aide à l'exécution «Renaturation des eaux»»:

<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/eaux/info-specialistes/mesures-pour-la-protection-des-eaux/renaturation-des-eaux/aide-a-l-execution---renaturation-des-eaux--.html>

POTENTIELS, COÛTS ET IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES TECHNOLOGIES DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ D'ICI 2050

En novembre 2017, l'OFEN publiait la mise à jour de l'étude menée en 2005 par le PSI (Institut Paul Scherrer) sur les potentiels, coûts et impacts environnementaux des technologies de production d'électricité d'ici 2050. Ces résultats ont servi à la fois de base pour les perspectives énergétiques 2035 et également pour le suivi technologique prescrit par la nouvelle LEnE.

La nouvelle étude ne fait pas état de grands écarts en matière de potentiel par rapport à celle de 2005. Elle souligne un potentiel de développement non négligeable dans le domaine hydroélectrique, fortement dépendant du contexte économique, politique et sociétal. Ainsi, le rapport mentionne que la production issue des petites centrales hydrauliques devrait passer de 3.5 TWh/an (chiffre de 2015/2016) à 4.3-5.5 TWh/an en 2035, pour un prix de revient de 14 à 33 ct/kWh.

www.bfe.admin.ch/energie/00588/00589/00644/index.html?lang=fr&msg-id=68703

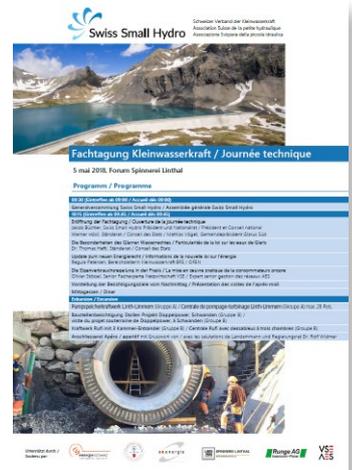
5 MAI 2018 – JOURNÉE SWISS SMALL HYDRO À LINTHAL (GL)

La désormais traditionnelle journée technique de Swiss Small Hydro aura lieu à «Linthal Spinnerei» dans le canton de Glaris, le 5 mai. L'accent sera mis sur la commercialisation directe rendue possible par la nouvelle loi sur l'énergie. A cette occasion, Regula Petersen, de l'OFEN, traitera des dernières mises en œuvre de la Stratégie énergétique 2050. L'après-midi sera consacrée à la visite guidée de la centrale de pompage-turbinage de Linth-Limmern

(avec un nombre limité de participants). Une autre possibilité est de visiter le chantier du projet «Doppelpower», qui a remporté le Swiss Mountain Water Award en 2007, ainsi que le dessableur à trois chambres de la centrale de Rufi.

L'inscription à cette journée est obligatoire.

<https://swissmallhydro.ch/fr/events/swiss-small-hydro-assemble-generale-et-journee-technique-2/>



PEAU NEUVE ET NOUVEAU NOM POUR LA REVUE DE SSH

Le numéro 92 de la revue de l'association Swiss Small Hydro paraîtra, fin mars 2018, avec un nouveau format sous le nom: «Kleinwasserkraft / Petite Hydro».



Avec 3 numéros par année, la revue, bilingue, rend compte des développements de la petite hydraulique, que ce soit en termes techniques, théoriques et concrets tout en indiquant les différents événements et opportunités de formation continue. En tant qu'organe officiel de SSH, elle contient également des informations sur l'association. C'est l'intérêt montré, dans un récent sondage, par les membres pour cette revue au format papier, qui est à l'origine de ces adaptations graphiques.

A noter qu'il est possible d'être abonné à ce magazine sans être membre de SSH.

<https://swissmallhydro.ch/fr/ueber-uns-2/revue/>

SÉCHERESSE EXTRAORDINAIRE EN 2017 DANS L'OUEST DE LA SUISSE

Le second semestre de l'année 2017 a été extrêmement sec, surtout dans le nord-ouest et l'ouest de la Suisse. Ainsi, à fin octobre 2017, certaines centrales n'avaient pas encore atteint 40% de leur production moyenne annuelle. En réaction, Swiss Small Hydro est intervenu auprès de Swiss-grid afin d'utiliser au mieux la marge de manœuvre permise par la loi.

Pour les sites bénéficiant de la RPC sur la base d'un agrandissement ou d'une rénovation notable, le respect d'une production minimale est une condition, à défaut de quoi ils peuvent être exclus de la RPC. Et des remboursements des contributions versées peuvent même être exigés. Or, les conditions météorologiques extrêmes de ces dernières années étaient difficiles à prévoir pour les porteurs de projet.

S'il est vrai que toutes les énergies renouvelables sont soumises aux incertitudes climatiques, il n'en reste pas moins que pratiquement seules les PCH courent le risque d'être exclues de la RPC. A noter également que la plupart des centrales qui n'ont pas atteint la production minimale en 2017, l'ont largement dépassée au cours des années précédentes. Dans sa réponse à SSH, Swissgrid demande aux exploitants concernés de présenter une demande de maintien du paiement de la rémunération.

<https://swissmallhydro.ch/fr/secheresse-lettre-swissgrid/>

SÉMINAIRE ARPEA DU 07.02.18

Du 7 au 9 février 2018 s'est tenu le salon Aquapro Gaz, à Bulle, avec l'ARPEA (Association Romande pour la Protection des Eaux et de l'Air) comme hôte d'honneur. Le 7 février, elle organisait un séminaire sur le thème de la récupération d'énergie dans les réseaux d'eau, réunissant 90 personnes, surtout impliquées dans les réseaux d'eau romands. Ce fut l'occasion de rappeler qu'en Suisse seule la centrale du Profray (VS), exploitée par Altis (anciennement Services industriels de Bagnes) turbine les eaux usées avant traitement, tandis qu'au moins 9 stations utilisent les eaux usées après traitement (cf. tableau suivant).

<https://www.aquaprogaz.ch/fr/>

Toutes les présentations sont disponibles sous:

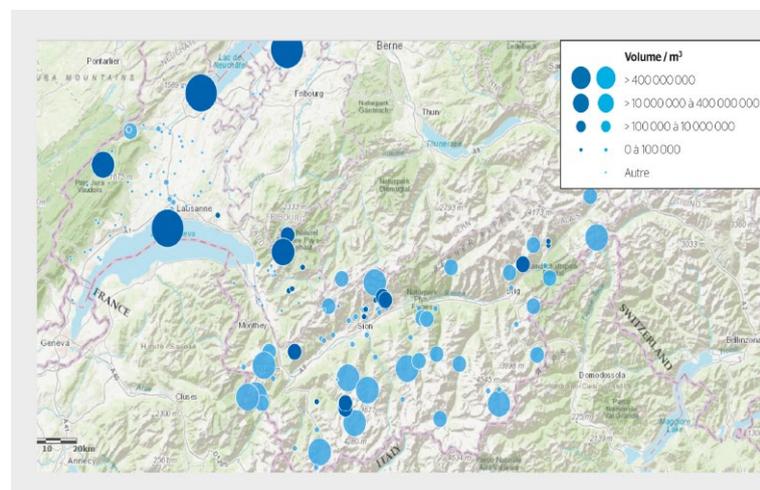
https://arpea.ch/recuperation_energie_dans_reseaux_eau2018pdf.htm

Nom de la centrale	Canton	Turbine	Puissance installée
Aïre, Genève	GE	Kaplan	200 kW
Engelberg	OW	Pelton	50 kW
Grächen	VS	Pelton	262 kW
L'Asse, Nyon	VD	Pompes inversées	220 kW
La Douve I, Leysin	VD	Pelton	430 kW
La Douve II, Leysin	VD	Pelton	75 kW
Terre-Sainte (SITSE)	VD	Pelton	118 kW
Morgenthal	SG	Pelton	1350 kW
La Saunerie, Colombier	NE	Steffturbine	12 kW

POMPAGE-TURBINAGE À PETITE ÉCHELLE

Fin janvier 2018, le Bulletin SEV/VSE, organe de publication officiel de l'AES (Association des entreprises électriques suisses) et d'Electrosuisse, publiait un article sur le projet de petit pompage-turbinage mené par le groupe Hydroélectricité de la HES-SO Valais en collaboration avec Mhylab (cf. newsletter n°26).

Au niveau régional et local, un stockage d'énergie décentralisé par pompage-turbinage de petite puissance peut devenir un outil de gestion et de flexibilité des réseaux électriques. C'est ce que montre l'étude de plusieurs projets de steppes (pour «station de transfert d'énergie par pompage-turbinage à petite échelle») situées dans les cantons de Vaud et du Valais (à Arbaz, notamment), connectant des réservoirs disponibles ou en modifiant des centrales existantes. Mais, développer ce potentiel de stockage doit s'accompagner de mécanismes de rémunération adéquats. Or, l'encouragement des énergies renouvelables se limite aujourd'hui, à la



Réservoirs recensés dans les cantons de Vaud et du Valais (bleu clair) avec mise en évidence des réservoirs potentiellement utilisables (bleu foncé) - Source: HES-SO Valais, Esri, Here, Garmin, FAO, USGS, NGA-

commercialisation directe, principalement sur la production en termes de quantité et de flexibilité, et non pas sur le stockage.

www.bulletin.ch/fr/news-detail/un-stockage-local-et-competitif-de-lenergie.html

MODIFICATION DES DIRECTIVES DE CERTIFICATION NATUREMADE

L'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement, VUE, a mis en vigueur au 1^{er} janvier 2018, de nouvelles directives de certification. Elles ont été complétées en particulier par des critères pour le label de qualité naturemade ressources star et pour la (re)certification simplifiée des stations de turbinage d'eau potable.

http://www.naturemade.ch/fr/documents-de-certification-generaux.html?file=files/PDF/Zertifizierung/Richtlinien/Aenderungen%20ZertRichtlinien%20010118_fr.pdf

ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN 2016

En janvier 2018, l'OFEN publiait la dernière enquête réalisée par VUE sur le marché des produits renouvelables en 2016. De nombreux chiffres y sont présentés, dont notamment les suivants:

- environ un tiers des ménages suisses choisit de l'électricité d'origine renouvelable, ou
- la vente de produits électriques labellisés naturemade star a atteint 47% du marché,
- 167 des 645 entreprises suisses d'approvisionnement en énergie proposent des produits électriques à 100% hydrauliques.

www.naturemade.ch/files/PDF/Kommunikation/Marktumfrage/Schlussbericht%202016_f.pdf

GESTION INTÉGRÉE PAR BASSIN VERSANT, DISSOLUTION DU GROUPE DE TRAVAIL GIB

Fin décembre 2017, Agenda 21 pour l'eau annonçait la dissolution du groupe de travail GIB. En effet, sa mission, formulée en 2008 de créer un référentiel commun et d'établir les bases nécessaires à l'application des nouveaux principes est considérée comme remplie. Ainsi, désormais, les membres d'Agenda 21 pour l'eau

mais également les Offices fédéraux de l'agriculture et de l'aménagement du territoire s'accordent sur le fait que les eaux doivent être gérées dans une perspective de long terme selon un processus cyclique de planification, mise en œuvre et vérification en prenant le bassin versant comme espace de référence. A noter également le principe suivant: les approches concrètes doivent être définies en fonction des besoins spécifiques et des particularités locales.

<https://wa21.ch/wp-content/uploads/2018/01/Mitteilung-IEM-2017-F.pdf>

<https://wa21.ch/themen/einzugsgebietsmanagement/>
(en allemand)

FORUM DE LA PETITE HYDRAULIQUE, FRIBOURG (ALLEMAGNE), CALL FOR PAPERS

Du 27 au 28 septembre 2018, le 21^{ème} Forum international des exploitants de petites centrales hydrauliques se tiendra à Fribourg-en-Brigau (Allemagne). La date limite pour soumettre un papier de conférence (en allemand) est fixée au 18 avril 2018.

www.kleinwasserkraft-anwenderforum.de

LES AIDE-MÉMOIRE DE L'AAE SUISSE SUR LA NOUVELLE LÉGISLATION

L'AAE SUISSE (Organisation faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique) a mis en ligne des fiches pour diverses branches énergétiques au sujet de la nouvelle législation. Celle pour l'hydraulique conclut sur une nécessité de repositionnement du secteur face à la nouvelle législation, à travers de «nouvelles idées commerciales et des investissements judicieux».

<https://aeesuisse.ch/themes/strategie-energetique-2050>

STATISTIQUES RPC À FIN 2017

La Fondation RPC a publié un rapport faisant l'inventaire des annonces RPC, par canton, au 01.01.18. Dans la catégorie des PCH en service et bénéficiant de la RPC, c'est, comme en 2016, dans le canton de Berne que se trouve la majorité des sites (19%) (103 PCH), tandis que le canton des Grisons assure la production la plus élevée avec 404 GWh/an (soit 28%).

On peut également noter que 28% des sites sur liste d'attente sont grisons (152 sites), ce qui représente une production potentielle estimée à 786 GWh/an soit 35% de la production suisse pour cette catégorie.

La Fondation RPC a publié son rapport pour le 4^{ème} trimestre 2017 («Cockpit RPC») sur le nouveau site de Pronovo, dont sont issus les chiffres suivants.

Au 02.01.18, 556 PCH au bénéfice de la RPC sont en service (soit 2 de plus depuis le 02.10.17 – cf. newsletter n°33-, ou +23 en 2017), ce qui représente une puissance électrique installée de 396 MW (+ 3 MW depuis le 02.10.17) et une production électrique effective de 1'456 GWh/an (+ 10 GWh/an).

De plus, 568 PCH sont encore sur la liste d'attente (contre 561 au 02.10.17). Le nombre de PCH, encore hors service, et ayant obtenu une décision positive pour la RPC est passé de 173 à 155, tandis que la puissance correspondante est passée de 243 à 238 MW. Ceci sous-entend que de nombreuses installations de petite puissance sont sorties de la RPC.

Au 02.01.18, la petite hydraulique assure, avec 44%, la plus grande part de la production totale de toutes les installations renouvelables en service et au bénéfice de la RPC. De plus, avec une rétribution totale moyenne de 16.3 ct/kWh, c'est l'électricité d'origine renouvelable qui s'avère la plus rentable, après l'éolien à 15.8 ct/kWh (moyenne de 20.3 ct/kWh).

Le rapport mentionne également qu'aucune nouvelle installation n'a obtenu une décision positive pour la RPC en 2017, et que de nombreux projets ayant obtenu une décision positive les années précédentes ont été révoqués, notamment pour cause de délais écoulés, ou sont sortis de la liste (100 pour l'hydroélectricité).

Rapports du 4^{ème} trimestre 2017 (cockpit RPC) et de la statistique des inscriptions au 01.01.18 disponibles sous:

<https://pronovo.ch/fr/landing-page-fr/services/rapports-et-publications/#>

«DANS LE LIT DU RHÔNE» AU CINÉMA

En janvier 2018 sortait le film «Dans le lit du Rhône», premier long métrage documentaire de la cinéaste valaisanne Mélanie Pitteloud. A lire: l'entretien retranscrit dans la newsletter aqueduc.info

www.aqueduc.info/Dans-le-lit-du-Rhone-Rencontre-avec-Melanie-Pitteloud-cineaste



AGENDA

Avril

- **12 - 15 avril 2018**, Bulle: Energissima, salon des solutions énergétiques et des technologies durables pour le grand-public et les professionnels, <https://www.energissima.ch/fr/>
- **18 avril 2018**, Landquart: conférences sur le thème des retenues et des crues sur le Rhin alpin, organisée par de l'Association du Rhin, Rheinverband (en allemand) <https://www.svw.ch/Portrait/Verbandsgruppen/Rheinverband/Vortragsreihe>
- **18 - 19 avril 2018**, Dresden (Allemagne): 7^{ème} conférence organisée par Forum Fischschutz und Fischabstieg sur le thème de l'amélioration des mesures concernant la protection et la migration des poissons (en allemand) <http://forum-fischschutz.de/7-workshop-des-forums-fischschutz-und-fischabstieg>
- **27 avril 2018**, Berne: Assemblée générale de l'ARPEA (Association romande pour la protection des eaux et de l'air), comprenant la visite de la centrale hydraulique d'Hagneck et un exposé sur les aménagements mis en œuvre sur le nouveau canal pour une meilleure protection contre les crues et un paysage plus naturel. https://arpea.ch/inscription_formulaire_ag18.php

Mai 2018

- **2 mai 2018**, Fribourg: Séminaire organisé par REPIC (Renewable Energy & Resource Efficiency Promotion in International Cooperation), le SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie), la DDC (Direction du développement et de la coopération), l'OFEV et l'OFEN, intitulé: «Modèles d'affaires innovants pour les énergies renouvelables dans la coopération internationale» www.repic.ch/files/7915/1626/5143/REPIC_PremiereAnnonce_2018_f.pdf

AGENDA

- **3 mai 2018**, Burgdorf: journée Burgdorf 2018 sur les aménagements hydrauliques (en allemand), organisée par Bau und Wissen et BFH (Berne Fachhochschule) <https://www.ahb.bfh.ch/home/bfh-ahb/events/detailview/news/detail/News/burgdorfer-wasserbautag-2018.html>
- **5 mai 2018**, Linthal: Assemblée générale et journée technique de Swiss Small Hydro, www.swissmallhydro.ch
- **12 mai 2018**, Suisse: Journée des Moulins organisée par l'ASAM /VSM (Association suisse des amis des moulins) www.muehlenfreunde.ch/fr/global/startsite.html
- **16 mai 2018**, Berne: Atelier d'échanges sur le thème des purges et des vidanges de retenues, organisé par le Comité suisse des barrages, www.swissdams.ch/de/evenements/evenements-du-csb
- **19 et 20 mai 2018**: Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier www.journees-europeennes-des-moulins.org/
- **25 mai 2018**, Lustenau (Autriche): Assemblée générale de l'Association du Rhin avec l'anniversaire des «100 ans de l'Association du Rhin» (en allemand) <https://www.swv.ch/Portrait/Verbandsgruppen/Rheinverband/Vortragsreihe>
- **25 / 26 mai 2018**, France: Journées des énergies renouvelables, organisées par le Syndicat français des Energies Renouvelables, avec portes ouvertes de petites centrales hydrauliques (informations à venir)
- **29 mai 2018**, Olten: Conférence intitulée «Poisson et hydroélectricité: Conflits et solutions» organisée par le VAW, ETH Zürich (Versuchsanstalt für Wasserbau Hydrologie und Glaziologie) www.vaw.ethz.ch/veranstaltungen-und-medien/oeffentliche-seminare-blau.html
- **31 mai 2018 / 1 juin 2018**, Arles (France): 10^{èmes} rencontres de France HydroElectricité www.france-hydro-electricite.fr

Juin

- **5 - 7 juin 2018**, Zürich: Powertage <https://www.powertage.ch>
- **6 - 8 juin 2018**, Rapperswil: Formation sur le thème des constructions hydrauliques, vannes, conduites forcées et dégrilleurs (en allemand) organisée par la HSR Rapperswill (Haute école d'ingénieurs), www.weiterbildung-hydro.ch
- **14 juin 2018**, Horw: journée de cours sur l'entretien des cours d'eau organisée par la fondation et l'association de soutien PUSCH, www.pusch.ch/umweltagenda/praktische-gewaesserpflege-fachgerecht-umgesetzt-343/

Juillet

- **1 - 7 juil. 2018**, Vienne (Autriche): ICOLD 2018, 26^{ème} congrès et 86^{ème} rencontre annuelle organisés par l'ATCOLD (Austrian national committee on large dams) <https://www.icoldaustria2018.com/home/>

Août

- **29 - 31 août 2018**, Sion: Formation sur le thème des constructions hydrauliques, vannes, conduites forcées et dégrilleurs, organisée par la HES-SO Valais, www.weiterbildung-hydro.ch

Septembre

- **6 / 7 sept. 2018**, Disentis: 107^{ème} assemblée générale de l'ASAE/SWV et séminaire technique, <https://www.swv.ch/Veranstaltungen/Veranstaltungen-SWV/Wasserwirtschaftstagungen-mit-Hauptversammlung>
- **10 - 14. sept. 2018**, Sion: Introduction aux aménagements hydroélectriques, avec visites, organisée par la HES-SO Valais, www.weiterbildung-hydro.ch
- **17 - 19 sept. 2018**, Horw: Formation sur le thème de l'hydromécanique, organisé par la HSLU (Haute école de Lucerne - Techniques & Architecture), www.weiterbildung-hydro.ch
- **25 - 27 sept. 2018**, Sion: Formation sur le thème des réseaux électriques à haute tension, organisée par la HES-SO Valais, www.weiterbildung-hydro.ch
- **26 / 27 sept. 2018**, Montreux: Colloque organisé par le Comité suisse des barrages www.swissdams.ch
- **27 / 28 sept. 2018**, Fribourg (Allemagne): 21^{ème} Forum international des exploitants de PCH, <https://www.kleinwasserkraft-anwenderforum.de/home/> (en allemand uniquement)

Octobre

- **15 - 17 oct. 2018**, Gdansk (Pologne): Congrès international de l'hydro-électricité, HYDRO 2018 (en anglais), organisé par le journal Hydropower& Dams, www.hydropower-dams.com/hydro-2018.php?c_id=88

Novembre

- **13 nov. 2018**, Olten: Séminaire sur la construction, l'exploitation et l'entretien de centrales hydrauliques, organisé par la commission Hydrosuisse de l'ASAE – association suisse de l'aménagement des eaux <https://www.swv.ch/Veranstaltungen/Veranstaltungen-SWV/Hydrosuisse-Fachtagungen-Wasserkraft>
- **14 - 16 nov. 2018**, Sion: Formation sur le thème de la Technologie de l'information et des automatismes, organisé par la HES-SO Valais, www.weiterbildung-hydro.ch
- **29 / 30 nov. 2018**, Salzburg (Autriche): Renexpo Interhydro, Congrès et salon européens de l'hydroélectricité (en allemand et en anglais), www.renexpo-hydro.eu

NEWSLETTER PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES

Décembre

- **7 déc. 2018**, Frauenfeld: Colloque intitulé: «Vivre avec le castor – expériences, défis, perspectives», organisé par Agenda 21 pour l'eau, https://wa21.ch/wp-content/uploads/2018/02/SavetheDateBiber_f.pdf

Sur demande, HSR Rapperswil: Formation sur le thème de l'exploitation et l'entretien, organisé par la HSR Rapperswil, <http://www.weiterbildung-hydro.ch>

A l'adresse <http://swissmallhydro.ch/fr/news-2/veranstaltungen/>, vous pourrez retrouver l'agenda des événements de la PCH, régulièrement mis à jour par l'association Swiss Small Hydro.

ADRESSES UTILES

DIRECTION DU PROGRAMME PETITES CENTRALES HYDRAULIQUES:

- Office fédéral de l'énergie, Regula Petersen, 3003 Berne, Tél. 058 462 56 54, Fax 058 463 25 00
regula.petersen@bfe.admin.ch

NEWSLETTER:

- Suisse alémanique: Skat, Martin Bölli, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, martin.boelli@skat.ch
- Suisse romande: MhyLab, Aline Choulot, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, romandie@smallhydro.ch
- Tessin: Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana, Istituto di Sostenibilità Applicata all'Ambiente Costruito, Roman Rudel, 6952 Canobbio, roman.rudel@supsi.ch

AIDES FINANCIÈRES POUR LES ÉTUDES SOMMAIRES:

- Skat, Martin Bölli, Vadianstrasse 42, 9000 Saint-Gall, Tél. 071 228 54 54, Fax 071 228 54 55, martin.boelli@skat.ch

CENTRES INFOENERGIE:

- Suisse alémanique: Swiss Small Hydro, 9000 Saint-Gall, Tél. 079 373 70 47, deutsch@smallhydro.ch
- Suisse romande: MhyLab, Chemin du Bois Jolens 6, 1354 Montcherand, Tél. 024 442 87 87, romandie@smallhydro.ch
- Tessin: Studio d'ingegneria Visani Rusconi Tolleria SA VRT, Marco Tkatzik, CP 6009, 6900 Lugano, Tél: 091 911 10 30, italiano@smallhydro.ch

SECTION INFRASTRUCTURES:

- Planair, Martin Kernen, Crêt 108a, 2314 La Sagne, Tél. 032 933 88 40, Fax 032 933 88 50, martin.kernen@planair.ch

Pour s'abonner à cette newsletter: www.petitehydraulique.ch

> le programme > travail médiatique et newsletter

> abonnement aux newsletters

Désinscription: répondre à l'expéditeur